



ARRÊTÉ

n°2410 du 02/06/2025

Portant occupation du domaine public pour entrepôt de matériel 12 rue des Vergers.

Le Maire de Beyren-lès-Sierck,

VU la demande du 02 juin 2025 par laquelle M. MENEHIN Gaël, demeurant 12 rue des Vergers, 57570 Beyren-lès-Sierck, sollicite l'occupation du domaine public pour entreposer du matériel dans le cadre de la réalisation de travaux au 12 rue des Vergers, 57570 Beyren-lès-Sierck ;

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2212-9, L 2213-1 à L 2213-6 et L 5215-19 à L 5215-31 ;

VU les articles du Code de la route concernant le stationnement interdit (art. R 417-10), et l'enlèvement des véhicules (art. R325-12 et suivants),

CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu du 03 au 06 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que les conditions de stationnement seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de la sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}

Dans le cadre des travaux, M MENEHIN Gaël, demeurant 12 rue des Vergers, 57570 Beyren-lès-Sierck, est autorisé à empiéter sur le domaine public pour l'entrepôt de matériel devant le 12 rue des Vergers, 57570 Beyren-lès-Sierck, à partir du mardi 03 juin 2025 au vendredi 06 juin 2025,

ARTICLE 2

Pendant cette même période, le stationnement des véhicules devant le 12 rue des Vergers ;

ARTICLE 4

A la fin de l'occupation, toute dégradation constatée sera considérée comme imputable au titulaire du permis de stationnement et la remise en état du domaine public sera à sa charge.

ARTICLE 6

Le présent arrêté est exécutoire dès son affichage sur site de manière claire et lisible et sa publication ;

ARTICLE 7

Ampliation du présent arrêté sera annexée au registre des arrêtés du Maire et transmise :

- A Mme le Commandant de Gendarmerie d'Hettange-Grande,
- Au demandeur.

Pour information, et application, chacun en ce qui le concerne,

Fait à Beyren-lès-Sierck, 2 juin 2025,

Le Maire, Philippe GAILLOT

